



*Vendredi 21 septembre 2018
à 15 heures
salle Gaston Monnerville
de la Maison du barreau de Paris
2 Rue de Harlay, 75001 Paris*



"Droit à établir sa filiation et droit à connaître ses origines"

COLLOQUE

"Droit à établir sa filiation et droit à connaître ses origines"

Vendredi 21 septembre 2018

à 15 heures

**Salle Gaston Monnerville
Maison du barreau de Paris
2 Rue de Harlay, 75001 Paris**

Nombre de places limitées

(Inscription obligatoire auprès de l'Institut de formation en droit de l'homme du barreau de Paris)

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

Institut en formation des droits de l'homme du barreau de Paris
57, Avenue BUGEAUD
75116 PARIS
Tel 01.55.73.30.70
Fax : 01.45.05.21.54

contact@idhbp.com

Programme *

Ouverture :

Bertrand FAVREAU, Président de l'Institut des droits de l'Homme des avocats européens,

Christophe PETTITI, Avocat à la Cour de Paris et secrétaire général de l'IDHBP

Présidence :

- Madame Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, Professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (*sous réserve de confirmation*)

Intervenants :

- Me Didier BOUTHORS, Avocat au conseil d'État la Cour de cassation : « *Recherche et contestation de paternité—aspects de droit interne* »
- Me Laurence AZOUX BACRIE, Avocate à la cour de Paris Co-responsables de la commission bioéthique et santé du barreau de Paris : « *Le droit à la connaissance de ses origines à l'épreuve de la bioéthique et de la médiation.* »
- Madame Valérie DEPADT, Maître de conférence HDR Université Paris 13 Nord : « *Vers la reconnaissance d'un droit d'accès aux origines dans la future loi relative à la bioéthique : quelques éléments de proposition* ».
- Me Hélène POIVEY-LECLERCQ, Avocate à la cour de Paris : le point de vue du praticien.

Grand témoin :

- Madame Audrey KERMALVEZEN, auteure du livre « *Mes Origines - une Affaire d'État* ».

* ce programme est susceptible de modifications

COMMISSION OUVERTE BIOETHIQUE ET SANTE	INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DES AVOCATS EUROPEENS	INSTITUT DE FORMATION EN DROIT DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS
Co-responsables : Laurence Azoux-Bacrie, docteur en bioéthique, Renan Budet, Soliman le Bigot, avocats à la Cour	Président : Monsieur le bâtonnier Bertrand Favreau Avocat au barreau de Bordeaux	Président : Monsieur le bâtonnier Francis Teitgen